

LABELS LIR (LIBRAIRIE INDEPENDANTE DE REFERENCE) ET LR (LIBRAIRIE DE REFERENCE)

PIECES A TRANSMETTRE LORS D'UNE DEMANDE D'AIDE

POUR TOUS LES DEMANDEURS, transmettre de façon dématérialisée :

- Extrait RCS de moins de 3 mois, à jour des dernières modifications.
- Liasse fiscale complète, avec l'ensemble de ses annexes, de l'exercice clos l'année précédant celle de la demande (N-1).
- Compte de résultat détaillé extrait du bilan comptable et faisant apparaître la ventilation du chiffre d'affaires par taux de TVA.
- Extrait d'inventaire faisant apparaître le nombre total de références, de volumes et leur valeur d'achat, en stock à la date de clôture de l'exercice clos au cours de l'année précédant la demande.
- Dans le cas où le nombre de références est inférieur au seuil requis à la date de l'inventaire, tout document permettant d'attester que ce seuil est atteint durant l'exercice considéré (état du stock à d'autres dates, inventaire intermédiaire).
- Pour les entreprises liées par un contrat de franchise ou assimilé pour l'activité livre : joindre le contrat.
- Répartition du capital des sociétés actionnaires ou de la holding. A télécharger et compléter pour :
 - chacune des personnes morales détenant au moins 25 % du capital de l'entreprise exploitant l'établissement, objet de la présente demande ;
 - toute personne morale prenant en charge une partie des rémunérations du personnel de l'établissement.
- Engagement sur l'honneur à télécharger et compléter pour les établissements dont la directrice / le directeur salarié(e) n'est pas directement ou indirectement l'associé(e) ou l'actionnaire majoritaire ;
- Dans le cas où la librairie a pour actionnaire(s) un groupe d'édition ou de distribution, joindre l'organigramme du groupe faisant apparaître les niveaux de participation entre chacune des sociétés concernées.